

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT
DE PRIVAS

Registre des délibérations

DÉCISION MUNICIPALE
N°2026-70

Objet : Contrat d'engagement pour la participation au mois du film
documentaire « Sur les sentiers du doc »

Le Maire de La Voulte-sur-Rhône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 07 avril 2026 portant délégation du conseil municipal au Maire,

Dans le cadre du « Mois du film documentaire » et du cycle documentaire « Sur les sentiers du doc 2026 » organisé par le département de l'Ardèche et la Médiathèque Départementale en partenariat avec Ardèche Images, la médiathèque de La Voulte-sur-Rhône se propose d'accueillir une projection du film « Sauve qui peut » d'Alexe Poukine.

La séance sera accompagnée par Agnès Bruckert, monteuse du film.

Un forfait déplacement de 150 € par projection, facturé par Ardèche images, sera pris en charge par la commune à l'issue de la séance.

La projection aura lieu le mercredi 4 novembre à 19h dans la salle Lucie Aubrac 07800 la Voulte-sur-Rhône.

DECIDE

- **DE SIGNER** le contrat d'engagement avec la médiathèque départementale,

À La Voulte sur Rhône, le 06/10/2026

Le Maire,
Jérôme LEBRAT

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la notification ou de la publication de la présente décision (R.421-1 et suivants CJA).